

PRESENTATION DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANT

Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat Aide-Soignant

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

DUREE DE LA FORMATION :

L'ensemble de la formation d'une durée de 10 mois entre septembre 2019 et juillet 2020, est non rémunérée.

Enseignement en institut de formation	22 semaines
Enseignement en stage clinique	12 semaines - 420 heures
Congés	Tous les congés scolaires

Les absences aux cours et aux stages ne sont pas autorisées, elles peuvent entraîner une non présentation au jury final.

PRESENTATION DE LA FORMATION

Vous serez dispensé(e) de la validation des modules de formation suivants :

- Module 1 (accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne)
- Module 4 (Ergonomie)
- Module 6 (hygiène des locaux hospitaliers)
- Module 7 (transmission des informations)
- Module 8 (organisation du travail)

Vous devrez valider les modules de formation suivants :

- Module 2 (l'état clinique d'une personne)
- Module 3 (les soins)
- Module 5 (relation et communication)

Modules complémentaires: 4 à 6 heures hebdomadaires

Vous devrez effectuer 12 semaines de stages cliniques en milieu professionnel, dans le secteur sanitaire, social ou médico-social avec au minimum un stage se déroulant dans un établissement de santé, en unité de court séjour.

LA PRE-RENTREE AURA LIEU LE VENDREDI 5 JUILLET 2019 à l'IFAS Liberté